

L'unité de Production Culinaire

C'est la Communauté de Communes du Grand Cahors qui s'occupe de la cantine scolaire.

La cuisine centrale du groupe scolaire Jean-Calvet fait et distribue tous les jours les repas dans toutes les cuisines en liaison froide.

Régulièrement des menus spéciaux (menu bio, menu élaboré par de grands chefs...) sont préparés pour que les enfants découvrent de nouvelles saveurs.

Inscriptions au restaurant scolaire :

Les repas doivent être commandés **tous les jeudis, au plus tard**, auprès de l'école, avant la semaine où l'enfant mange à la cantine.

Tous les repas commandés seront facturés sauf si l'enfant apporte un justificatif d'absence.

Les inscriptions ou modifications sont à faire auprès du service de la vie scolaire. Les factures sont envoyées au domicile chaque début de mois après consommation.

Il est désormais possible de payer la cantine par **prélèvement automatique mensualisé** sur compte bancaire ou postal.

Tarifs :

Pour pouvoir bénéficier des différents tarifs, une demande doit être déposée au service de la Vie Scolaire avec :

- Un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture E.D.F...)
- N° C.A.F
- Pour l'année 2011 : l'avis d'imposition sur le revenu 2008

• **1er tarif : 3,60€**

• **2ème tarif : 3€**

• **3ème tarif : 2,12€**

- **Enfants domiciliés hors de la commune : 3,88€**

ATTENTION : les tarifs sont revalorisés chaque année. Les parents doivent penser à déposer les dossiers avant le 1er janvier 2012 pour l'année entière.

Paiement et facturation de la cantine :

Service de la Vie Scolaire

Hôtel Administratif – rue Wilson

Tel : 05 65 20 88 14

Fax : 05 65 20 88 16

[Télécharger le menu de Décembre](#)

[Télécharger le menu de Janvier 2012](#)